



**Syndicat Mixte d'Aménagement des
Bassins Aume-Couture, Auge et Bief**

Maison de l'eau
16140 Saint Fraigne
☎ 05.45.21.01.91

f.devautour@smabacab.fr

St Fraigne, lundi 9 janvier 2023

Procès-verbal de réunion

Comité Syndical

Mercredi 7 décembre 2022 à la Maison de l'Eau

La séance prévue à 18h00 à la Maison de l'eau, comportait l'ordre du jour suivant :

A l'ordre du jour :

- Demande d'ajout d'une DM
- Adoption du procès-verbal du 21.09.2022
- Délibération acquisitions foncières en zone humide
- Délibération conventions de passage pour le Sentier de l'Aume
- Délibération création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- Délibération création d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe
- Délibération règlement budgétaire et financier
- Délibération demande de subventions pour l'étude
- Délibération cotisation adhésion Charente Eaux
- Questions diverses

Délégués présents :

Titulaires Mesdames BAUDRIT Isabelle /MARTINET Dominique /Messieurs ALLAIN Didier /ANDRE Thierry / AUGIER Christophe / BERTRAND Michel / BRISSONAU Denis / CACLIN Philippe / CAILLER Julien / CAQUINEAU Emmanuel / COMBAUD Renaud / DEVAUTOUR Jean-Christian / GASTARD Patrick / LAVERGNE Didier / MEGRET Christian / MEUNIER Jean-Michel / ROY Francis / SALAMAND Bernard / TEXIER Didier / TRICOIRE Pascal / TYRE Christophe / VIGNERON Emmanuel

Suppléants

Pouvoirs : Monsieur MERCIER Sébastien donne pouvoir à Monsieur CAQUINEAU Emmanuel

Présent à titre consultatif :

Monsieur BLANCANT Julien (SMA BACAB)
Madame DEVAUTOUR Florence (SMA BACAB)
Madame AUFFRET Noémie (SMA BACAB)

Préambule

Monsieur le Président fait l'appel et constate que le quorum est bien atteint. Il explique que le bureau s'est réuni à 17 h afin de préparer la réunion du jour.

Demande d'ajout à l'ordre du jour du point suivant : Décision budgétaire modificative

Il convient de procéder à un virement de crédits comme ci-dessous, sur le budget de l'exercice 2022,

Comme suit :

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
2031 opération. 148	Frais d'étude	+ 30 000.00
	Total	30 000.00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
2111 opération 153	Terrains nus	- 30 000.00
	Total	30 000.00

Accord du comité syndical.

Adoption du procès-verbal du 21.09.2022

Le procès-verbal de la réunion du comité syndical du 21 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

Délibération acquisitions foncières en zone humide

Une proposition d'acquisition de zones humides à Val-D'Auge (3 ha) avait été présentée lors du comité syndical du 21 septembre 2022 mais le dossier avait été rejeté pour révision de prix. Suite à des échanges avec la SAFER, le dossier est de nouveau présenté avec son historique. La SAFER étant devenue propriétaire des parcelles à la suite de la candidature du SMABACAB, Monsieur le Président propose d'acquérir les parcelles au prix affiché de 22 600 €.

Les membres du comité syndical s'interrogent sur le montant des subventions possibles pour ce dossier. Monsieur **AUGIER** répond que l'Agence de l'Eau Adour-Garonne subventionne les acquisitions en zones humides à 80% (frais notariés, frais SAFER, géomètre inclus).

Monsieur **AUGIER** fait procéder à la délibération pour l'acquisition de ces parcelles. Les membres du comité syndical approuvent (1 abstention) l'achat et autorisent le président à signer les documents s'y rapportant.

Le comité syndical est également informé des décisions prises lors de la réunion du bureau :

- Validation d'un échange d'une partie de la réserve foncière de Longré (2,1 ha) contre 2 parcelles de Mme AUDOUIN dans le Périmètre d'Animation Foncière Prioritaire *La Gibauderie* (1,4 ha) et une parcelle sur Paizay-Noudouin-Embourie (1,1 ha) qui sera mise en réserve foncière pour un échange futur
- Validation d'un second échange d'une partie de la réserve foncière de Longré (3,3 ha) contre une parcelle de M. et Mme MONTEZ (1,7 ha) dans le Périmètre d'Animation Foncière Prioritaire *La Gibauderie*. M. et Mme MONTEZ vendent également 1,6 ha au Conservatoire d'Espaces Naturels pour compléter.
- Approbation de la signature d'un Bail Rural à Clauses Environnementales avec l'EARL Poinset pour une gestion par pâturage et/ou fauche des parcelles ZA 71 et 72 (*Marais de Loraud, Lupsault*), acquises par le SMABACAB en 2022
- Approbation de la signature d'un Bail Rural à Clauses Environnementales avec M. PELLEVOISIN pour une gestion par pâturage et/ou fauche des parcelles ZH 04 et 42 (*Pré de Briand, Bout de l'Allée, Saint-Fraigne*), acquises en 2022.

Monsieur **MEUNIER** demande si le montant du fermage est fixe ou évolutif. Le montant du fermage de départ est fixé à 80€/ha/an pour l'ensemble des baux ruraux contractualisés avec le SMABACAB. Il est, ensuite, réévalué tous les ans selon l'évolution de l'indice national des fermages.

Délibération conventions de passage pour le Sentier de l'Aume

Monsieur **COMBAUD** explique qu'en 2015, le SIAHBAC avait créé le sentier de l'Aume afin de permettre aux promeneurs de suivre le cours de l'Aume, avec une volonté pédagogique et touristique. Ce sentier emprunte des parcelles privées. Il convient de délibérer pour autoriser le Président ou son représentant à signer des conventions avec les propriétaires afin qu'ils autorisent gracieusement le passage du public non motorisé.

Les membres du comité syndical autorisent le président ou sont représentant à signer les conventions de passage et de balisage pour le Sentier de l'Aume.

Délibération création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Guillaume MEGE a été reçu à l'examen professionnel d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe. Monsieur le Président propose que le SMABACAB titularise l'agent à ce grade. A l'unanimité, le comité syndical propose d'ouvrir un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe et d'y affecter Guillaume MEGE dès que possible.

Délibération création d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe

Noémie AUFFRET a été reçue au concours de technicien principal de 2^{ème} classe. L'agent rendant entière satisfaction, Monsieur le Président propose de créer un poste au grade correspondant et de nommer Noémie AUFFRET en tant que stagiaire dessus.

Délibération règlement budgétaire et financier

La nomenclature M14 disparaît en 2024. Elle est remplacée par la M57. Le SMA BACAB passe en janvier 2023 à la M57. Pour cela il convient de rédiger un règlement budgétaire et financier, lequel est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Délibération demande de subventions pour l'étude

Dans le cadre du déroulé de l'étude actuellement en cours sur le territoire du SMABACAB et notamment sur la mise en place d'outils de suivis (piézomètres, stations de débit...), il convient de solliciter les partenaires financiers dans la demande de subventions. Sur proposition de Monsieur le Président, le comité syndical le valide.

Délibération cotisation adhésion Charente Eaux

Le Syndicat Charente eaux, auquel le SMABACAB adhère, a revu sa politique d'appel de cotisations auprès de ses adhérents. Cette cotisation se décompose en 3 procédés : une partie fixe d'adhésion, donnant accès au tronc commun des outils d'accompagnement, une partie optionnelle à laquelle chaque adhérent peut choisir d'adhérer et enfin le volet prestation, dans le cadre de travaux ponctuels bien précis. Ce changement de calcul entraîne une hausse de la cotisation de 600 € pour le SMABACAB. Le comité syndical valide ce changement.

Questions diverses

Après concertation des membres du bureau, il a été décidé de ne plus se servir de la plateforme « I délibère » qui était très peu utilisée par les élus. Les envois de convocation se feront par courriel, comme le prévoit la loi.

Monsieur **COMBAUD** explique que les contrats d'assurances ont été revus avec l'assureur du SMA BACAB (SMACL). En effet, ceux-ci n'étaient pas à jour sur le périmètre des éléments à assurer. Il précise qu'une consultation pourrait être lancée ultérieurement.

Monsieur **COMBAUD** informe les membres de l'Assemblée que le site internet du syndicat est actuellement en maintenance, afin d'effectuer des mises à jour comme présenté lors du précédent comité syndical.

Monsieur **COMBAUD** fait part de la sollicitation de la commune d'Aigre, pour organiser un événement relatif au 40^{ième} anniversaire des crues de 1982, qui avaient particulièrement impacté le secteur. L'événement permettrait de projeter des photos des événements, et de mettre en lumière les actions menées depuis. Il sollicite l'appui technique du SMABACAB afin de présenter la politique GEMAPI qui n'existait pas auparavant. Avis favorable des élus. Les membres du comité syndical seront conviés.

Monsieur **AUGIER** informe l'assemblée qu'il a été décidé d'acquérir pour les agents de la régie une servante à outil, avec l'accord des membres du bureau.

Pour clore la réunion Monsieur **AUGIER** informe le comité syndical que la prochaine réunion aura lieu pour le vote du budget aura lieu début mars 2023. Il souhaite à l'ensemble des membres de bonnes fêtes de fin d'année.

